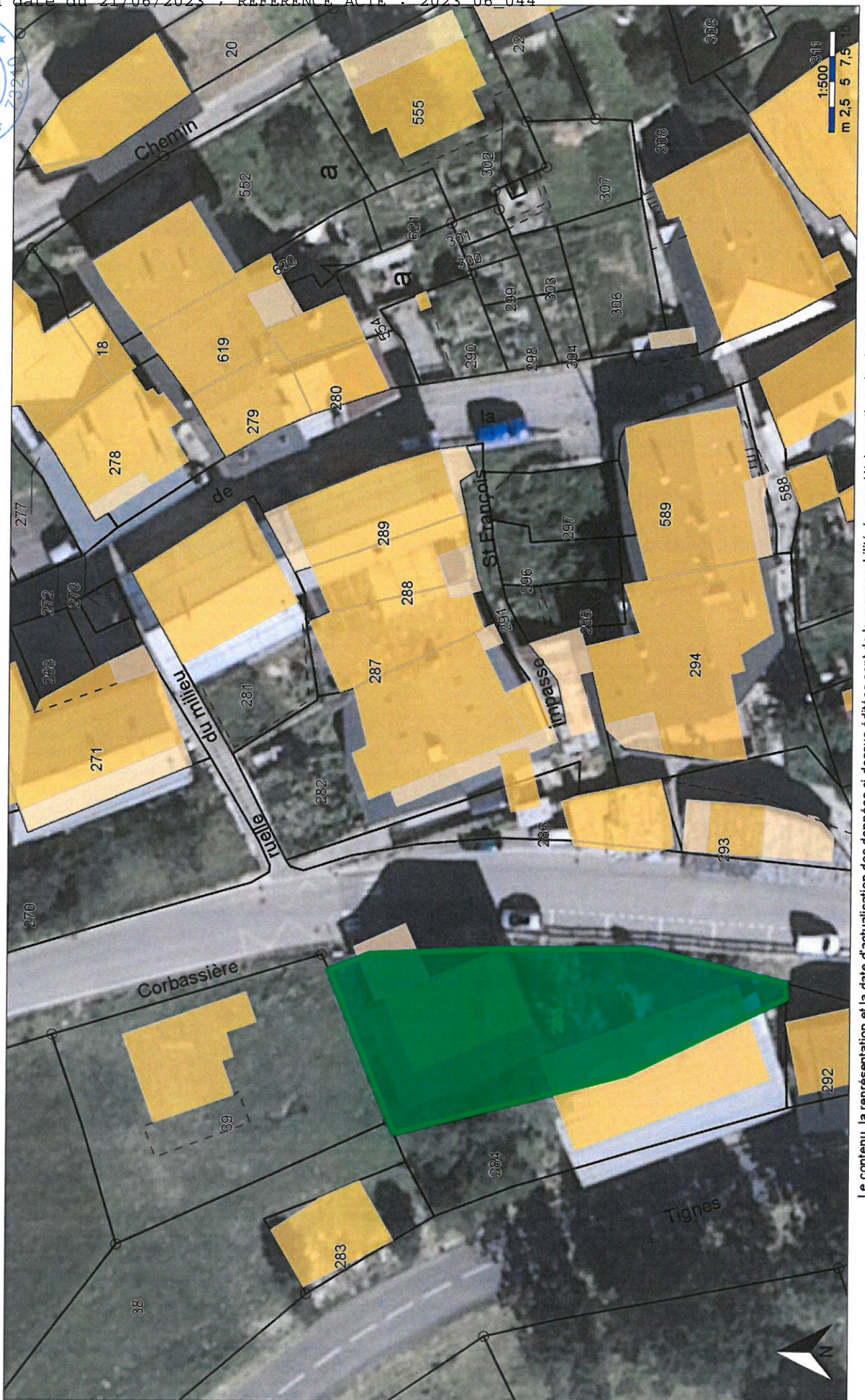


Le Maire,
M. Guillaume VILLIBORD



*Annexe 2: Plan de zonage
la délibération n° 2023-06-044.*



Le contenu, la représentation et la date d'actualisation des données ci-dessus éditées sont de la responsabilité du propriétaire gestionnaire de chaque donnée